

Gruissan
d'Autrefois



Juillet 2024

N° 426

La seconde guerre mondiale

Préambule

Bonjour à tous nos lecteurs et lectrices

Je fais partie de l'association « Gruissan d'Autrefois » depuis le début de sa création en 1992 en tant que trésorière. J'ai travaillé avec les différents bureaux qui se sont succédés jusqu'à ce jour.

En tant que distributrice n°3, je maintiens le lien avec les Gruissanais non résidents en conservant leurs revues qu'ils viennent chercher au Caveau de « CAPOULADE », à l'occasion de leurs séjours à Gruissan.

J'ai participé à la mise en page des revues jusqu'en 2020 tout en faisant le lien avec l'imprimerie, épaulée par ma fille, Gilberte Santacatalina, pour les amener à imprimer.

Aujourd'hui, Gilberte continue à récupérer les revues une fois l'impression terminée. De mon côté, je poursuis la répartition de celles-ci auprès des distributrices des différents quartiers.

J'aime participer à la diffusion du patrimoine de Gruissan, le village où je suis née, il y a un certain temps, voire un temps certain.



Photo ci-contre:

Sur le domaine de « CAPOULADE » acheté en 1894 par mon grand-père Albert PONS que vous voyez sur cette photographie avec son épouse Rose CAMPAGNÉ

Le domaine fut légué à mon père l'année 1939 avant qu'il ne soit appelé pour servir le pays

Catastrophe pour le domaine, 1939 fut une année néfaste !

Le troupeau de moutons de 150 têtes a été cédé pour une toute petite somme. Pendant ces années de guerre, les membres de la famille s'échangent des nouvelles et des photographies.



Mon père, Jean PONS aux côtés de ma mère , Ida AZIBERT, mon frère André et moi-même



Sur la photo ci-dessus datant de la période 1939—1945, mon père est le 4ème en partant de la gauche



Pendant cette triste période, il ne reste plus que les femmes et les enfants.

Photo de droite, ma grand-mère, mon frère et moi

Photo de gauche, ma mère, mon frère et moi



Fin novembre 1942, l'armée allemande franchit la ligne de démarcation. Elle occupe les côtes françaises de la Méditerranée afin de parer à un débarquement des troupes anglo-américaines installées depuis peu en Afrique du Nord.

En janvier 1943, les armes et les munitions sont saisies.

En avril 1943, un plan d'évacuation massive et rapide est établi par le préfet et adressé aux Maires. Un classement de la population est établi en 4 catégories : les indispensables, les nécessaires, les utiles, les inutiles soit 1533 personnes à Gruissan.

Les troupes allemandes arrivèrent à Gruissan dans la nuit claire et froide du 11 au 12 novembre 1942. Les deux chevaux du domaine furent réquisitionnés.

En février 1944, la famille est évacuée.

Dès 1942, la plus grande partie du vignoble a été transformée en « zone interdite » truffée de mines et sillonnée de barbelés.

Les années suivantes, l'occupant récupéra le cuivre du matériel vinaire et les futailles utilisées comme bois de chauffage.

Au retour de mon père après 5 ans, tout est à refaire. La situation du domaine est catastrophique : vignes redevenues sauvages, matériel saccagé. L'accès à la propriété est interdit pour cause de minage.

Il fallut 2 années pour déminer le sol et mettre en ordre la viticulture sinistrée.

En 1947, la cave coopérative est créée malgré le rationnement des matériaux de construction grâce à certains viticulteurs courageux et soucieux de leur avenir.

Les viticulteurs adoptent alors une politique de reconstruction du secteur viticole entièrement axée sur la qualité. Les vignes sont plantées avec du carignan, cépage améliorateur.

Chaque vigne est plantée avec un seul cépage contrairement à avant la guerre où les cépages étaient mélangés dans la même vigne.

Malgré toutes les années noires que j'ai traversées, je reste une Gruissanaise de cœur.

Alberte BONNET née PONS

Les origines du Domaine de « CAPOULADE »

Si de mémoire de Gruissanais, « CAPOULADE » est associé à la famille PONS, il faut remonter à une centaine d'années avant la révolution Française, pour en trouver l'origine.

En 1696, Monsieur de CAPOLADE, bourgeois aisé de Narbonne donne son nom au domaine dont il devient propriétaire, alors qu'il détient également des biens sur d'autres terres aux alentours.

Du XVII au XVIII -ème siècle : nous devrions pousser davantage nos recherches pour retrouver trace des occupants et/ou des propriétaires de ce beau Domaine.

A partir du milieu du XIX -ème siècle: Les divers recensements nous donnent des indications sur les habitants de CAPOULADE.

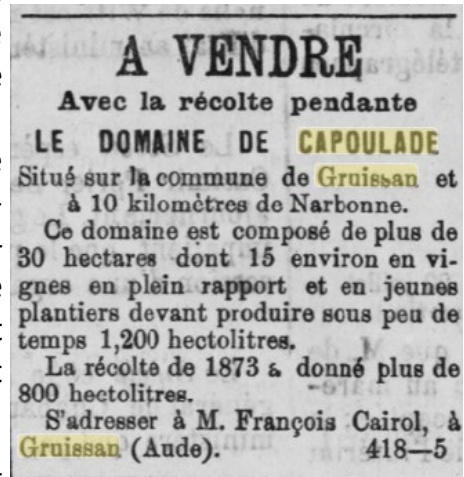
1851: 6 personnes réparties en 2 familles de Bergers, AMIGUES Jean et ESCARÉ Baptiste

1861: 9 personnes réparties en 2 familles. Dans l'une, CASTEL Étienne, Berger. Dans l'autre JEAN Pascal, Ramonet.

1866: 3 personnes d'une même famille, MASDEVILLE Michel, Berger âgé de 60 ans

1872: Capoulade abrite une famille de 4 personnes dont RAYNAUD Alexis, domestique. Grace à l'annonce ci-contre on apprend que le propriétaire était CAIROL François Louis, natif de Béziers et marié à PONS Germaine Rose-Marie (fille de PONS Philippe Aimé, capitaine au long cours). François CAIROL était licencié de sciences, membre de la Société Géologique de France. En 1872, il soutient en Sorbonne une thèse pour le doctorat ès-sciences avec le titre « Études sur le terrain crétacé inférieur de la Clape et des Corbières ». On peut supposer que sa carrière de scientifique le contraint de vendre Capoulade et de quitter Gruissan.

Entre 1874 et 1894, l'un des propriétaires fut un notable Gruissanais qui s'appelait Numa AZIBERT. Dans une autre de nos revues, nous consacrerons plusieurs chapitres pour évoquer sa vie personnelle et politique qui a marqué l'histoire locale et cantonale de l'époque.



De 1894 à nos jours, cela fait 130 ans que la famille PONS-BONNET est propriétaire à CAPOULADE.

Ci-contre, de gauche à droite: André PONS, Ida PONS née AZIBERT, Alberte BONNET née PONS, Rose PONS née CAMPAGNE